

Ref : CA2016/102

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 OCTOBRE 2016

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION D'APPLICATION DE REMISES PAR LES ÉDITIONS
AUSONIUS SUR LES TARIFS ADOPTÉS EN CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 27/05/2016**

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 21 octobre 2016 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3, R.719-52 à R.719-112,

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

- *Le quorum étant atteint,*
- *Entendu l'exposé de Mme Onillon, Directrice des Affaires Financières,*
- *Après en avoir délibéré,*

➡ **DÉCIDE d'autoriser les Editions Ausonius à appliquer les remises suivantes :**

- remise de 30% pour le personnel de l'UMR AUSONIUS: personnels administratifs, enseignants, doctorants, titulaires, contractuels, UBM ou CNRS ;
- remise de 30% au profit des bibliothèques qui commandent plus de 10 ouvrages par an.
- remise de 50% sur les livres de plus de 5 ans (remise non systématique).

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 21 octobre 2016.

Nombre de membres présents	20
Nombre de membres représentés	13
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	33
Nombre de votes pour	33
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 28/10/2016

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 25/10/2016